



CONSEILS EN PLACEMENT  
**PORTLAND**<sup>MC</sup>

# PORTLAND GLOBAL ARISTOCRATS PLUS FUND (« CAPR »)

MARS 2020

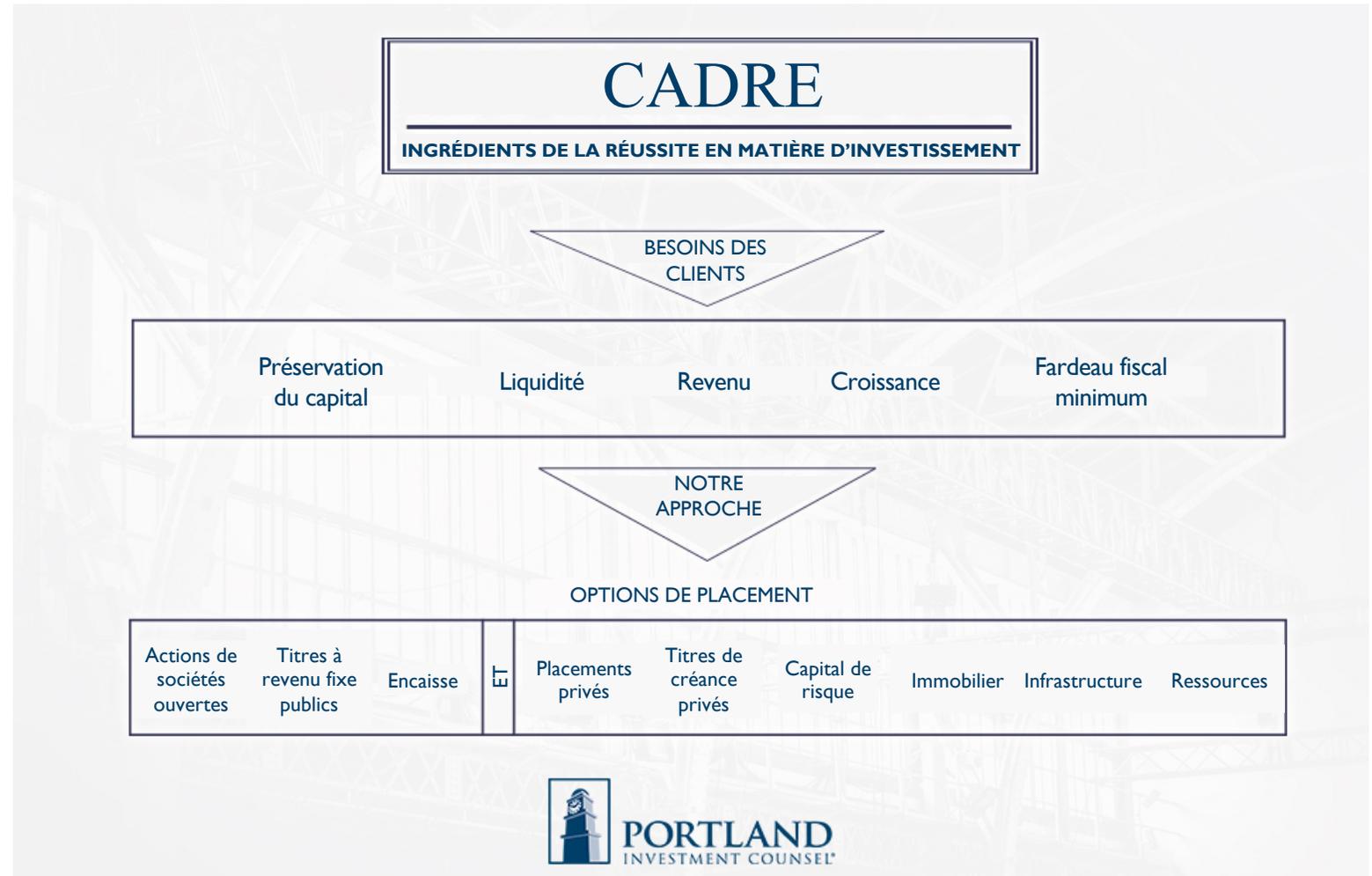
# AVIS

## Énoncés prospectifs

Dans le but de fournir aux investisseurs et aux investisseurs potentiels du Portland Global Aristocrats Plus Fund des renseignements concernant les fonds, y compris l'évaluation par les gestionnaires des opérations futures des fonds, certaines déclarations faites par le présentateur et contenues dans les documents de présentation (collectivement, la « présente présentation ») constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs contenus dans la présente présentation ne sont valables qu'à la date de publication de la présentation et sont présentés expressément sous réserve de cette mise en garde. Les renseignements contenus dans la présente présentation ne prétendent pas être exhaustifs ni contenir tous les renseignements dont les investisseurs potentiels pourraient exiger.

# LA DIFFÉRENCE PORTLAND

- « Je suis un meilleur investisseur parce que je suis un homme d'affaires, et un meilleur homme d'affaires parce que je suis un investisseur. » – Warren Buffett
- Depuis plus de 25 ans, Portland gère les actifs des investisseurs à titre de société de fonds communs de placement et de plateforme pour les investisseurs fortunés.
- Portland démocratise l'accès aux occasions de placements alternatifs et privés pour ses clients.



# OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

## Objectifs à long terme :

- Préservation du capital
- Procurer un revenu
- Rendement satisfaisant

## Trois stratégies clés :

1. Respect rigoureux du cadre : Cinq lois de la création de richesse
2. Rester sur le marché : Portefeuille diversifié de titres axé sur la croissance des dividendes
3. Anticiper le marché : Utilisation **prudente** de l'effet de levier

# PRÉSERVATION DU CAPITAL : HORIZON DE PLACEMENT

Portland Focused Plus Fund – société en commandite et fiducie  
5 à 7 ans

## **Portland Global Aristocrats Plus Fund**

### **4 à 6 ans**

*Un horizon de placement plus court incite à sélectionner des actions ordinaires à faible bêta*

# PRINCIPALES RAISONS D'INVESTIR

## Respect rigoureux du cadre

### Cinq lois de la création de richesse

- Posséder quelques sociétés de grande qualité
- Très bien comprendre ces sociétés
- S'assurer que ces sociétés évoluent dans des secteurs solides caractérisés par une croissance à long terme
- Faire preuve de prudence en ce qui concerne l'utilisation des fonds des autres
- Détenir les titres de ces sociétés à long terme

# PRINCIPALES RAISONS D'INVESTIR

## Rester sur le marché : Portefeuille diversifié

- La puissance des titres à dividendes combinée aux avantages des placements mondiaux et de la diversification des catégories d'actif pour un potentiel de **réduction de la volatilité**
- Distributions mensuelles, avec un objectif de **5,0 % par année** pour la série F sur la base du prix d'ouverture de 50 \$ – capitalisation intégrale prévue\*
  - Série F : 2,50 \$ par année versés sous forme de distribution de 0,2083 \$ par mois (taux annualisé de 5 %)
  - Série A : 2,00 \$ par année versés sous forme de distribution de 0,1667 \$ par mois (taux annualisé de 4 %)

## Anticiper le marché : Effet de levier

- Utilisation de l'effet de levier pour renforcer le pouvoir des dividendes
- L'effet de levier intégré dans les produits incorporés est **sans recours pour les investisseurs individuels**

\* Le gestionnaire se réserve le droit de modifier les distributions annuelles à sa discrétion.

# THÈSE DE PLACEMENT

- Le fonds entend investir dans des actions ordinaires de grandes entreprises mondiales dont les ratios de versement de dividendes sont intéressants et qui sont **reconnues pour augmenter leurs dividendes à long terme**, sélectionnées principalement parmi les membres de l'indice S&P Europe 350<sup>®</sup> Dividend Aristocrats<sup>®</sup>, de l'indice S&P 500<sup>®</sup> Dividend Aristocrats<sup>®</sup> et de l'indice S&P/TSX Canadian Dividend Aristocrats<sup>®</sup>.
  - Les titres à dividendes offrent des avantages considérables en matière de capitalisation.\*
  - Les actions qui versent des dividendes peuvent offrir de **meilleurs rendements corrigés du risque** et une protection potentielle en cas de baisse.
  - Les placements dans les actions mondiales qui versent des dividendes offrent une diversification et des rendements plus élevés.
- Investir dans des actions privilégiées de catégorie investissement de sociétés nord-américaines que nous considérons de qualité, afin de **réduire la volatilité** et de fournir l'avantage d'un **revenu de dividendes canadiens fiscalement avantageux**.
- Utiliser des **emprunts à faible coût** pour acheter des titres sur marge et faciliter les placements exploitant la volatilité des marchés et les évaluations boursières irrationnelles.

\* En supposant le réinvestissement des distributions du fonds.

# THÈSE DE PLACEMENT

## Parier contre le bêta (**Betting Against Beta**)<sup>1</sup>

- Les investisseurs soumis à des restrictions, tels que les fonds communs de placement, ont un accès limité aux leviers directs et ont tendance à se tourner vers des actifs à bêta élevé.
- Par conséquent, les actifs à bêta élevé sont **surévalués** et les actifs à bêta faible sont **sous-évalués**.
- Un facteur qui parie contre le bêta, soit un actif à bêta faible et à effet de levier en position acheteur, peut tirer parti de l'anomalie du prix de l'actif et produire des **rendements corrigés du risque positifs significatifs**.

## Les grandes sociétés sont assorties de taux de croissance des dividendes raisonnables

- Les grandes sociétés qui sont reconnues pour augmenter leurs dividendes à long terme continueront probablement de connaître des taux de croissance des dividendes supérieurs à la moyenne.
- À long terme, les antécédents des grandes sociétés ont démontré leur capacité à générer un **revenu stable** pour les investisseurs.

## Exposition aux devises

- L'exposition aux devises doit correspondre à celle qui existe au sein de l'indice de rendement global MSCI Monde pour éviter que les positions en devises ne nuisent à l'indice.

$$\text{Effet de levier} = \frac{\text{DETTE}}{\text{ACTIF TOTAL}} = \frac{\text{DETTE}}{\text{DETTE} + \text{CAPITAUX PROPRES}}$$

**Nombre de grandes entreprises sous-évaluées et de grande qualité**

**Proportion du levier**

<b>Très peu</b>	→	Jusqu'à 20 %	$\frac{25 \$}{25 \$ + 100 \$}$
<b>Raisnable</b>	→	Jusqu'à 50 %	$\frac{100 \$}{100 \$ + 100 \$}$
<b>Beaucoup</b>	→	Jusqu'à 60 %	$\frac{150 \$}{150 \$ + 100 \$}$

Effet de levier à faible coût : Environ 1,95 % par année aux États-Unis et environ 1,74 % par année au Canada.\*

\* Selon les taux au 31 mars 2020 et disponibles une fois que le fonds satisfait à certains critères d'admissibilité et que le niveau d'emprunt est assujéti à l'approbation du courtier principal/dépositaire.

# GESTION DE L'EFFET DE LEVIER

- Les variations de prix sont amplifiées par l'effet de levier, mais les dividendes faussent positivement les rendements...

Effet de levier	Rendement des capitaux propres <sup>2</sup>												
	-30 %	-25 %	-20 %	-15 %	-10 %	-5 %	0 %	5 %	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %
<b>Appréciation présumée du capital (sauf les dividendes)</b>													
<b>70 %</b>	-83 %	-67 %	-50 %	-33 %	-17 %	0 %	17 %	33 %	50 %	67 %	83 %	100 %	117 %
<b>60 %</b>	-63 %	-50 %	-38 %	-25 %	-13 %	0 %	13 %	25 %	38 %	50 %	63 %	75 %	88 %
<b>50 %</b>	-50 %	-40 %	-30 %	-20 %	-10 %	0 %	10 %	20 %	30 %	40 %	50 %	60 %	70 %
<b>40 %</b>	-42 %	-33 %	-25 %	-17 %	-8 %	0 %	8 %	17 %	25 %	33 %	42 %	50 %	58 %
<b>30 %</b>	-36 %	-29 %	-21 %	-14 %	-7 %	0 %	7 %	14 %	21 %	29 %	36 %	43 %	50 %
<b>CAPR*</b>													
<b>20 %</b>	-31 %	-25 %	-19 %	-13 %	-6 %	0 %	6 %	13 %	19 %	25 %	31 %	38 %	44 %
<b>10 %</b>	-28 %	-22 %	-17 %	-11 %	-6 %	0 %	6 %	11 %	17 %	22 %	28 %	33 %	39 %
<b>0 %</b>	-25 %	-20 %	-15 %	-10 %	-5 %	0 %	5 %	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %	35 %

\* « CAPR » désigne le Portland Global Aristocrats Plus Fund. Les proportions du levier ne reflètent pas nécessairement la proportion réelle du levier utilisé au sein du fonds.

# STRATÉGIE DE GESTION DES RISQUES

## Portland Global Aristocrats Plus Fund

- *Gestion de portefeuille*
  - Portefeuille diversifié de sociétés évoluant dans des secteurs caractérisés par une croissance à long terme
  - Accent mis sur les titres à dividendes croissants
  - Accent mis sur les titres à faible volatilité
  - Diversification dans de multiples secteurs
- *Protections contre les appels de marge*
  - Entreprises à faible volatilité et diversifiées par secteur
  - Intention de préserver une marge excédentaire ou une « protection »
- *Gestion de l'utilisation des emprunts en \$ US et \$ CA en fonction de ce qui suit :*
  - Écart de frais d'intérêt
  - Exposition aux devises

# STRATÉGIE DE GESTION DES RISQUES (SUITE)

## Portland Global Aristocrats Plus Fund

- *Réduction de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt par des placements dans des actions privilégiées à taux fixe et à taux variable*
- *Option de vente intégrée (taux d'intérêt plancher) dans les émissions d'actions privilégiées*
  - « Garantie de rendement » pour certaines émissions d'actions privilégiées à taux fixe
  - Protection contre les variations défavorables des taux d'intérêt et le risque de taux d'intérêt à taux fixe
  - Forme d'assurance pour les investisseurs ayant une faible tolérance au risque

# CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

- Offre actuellement des parts dans le cadre de la dispense d'investisseur qualifié et la dispense d'achat minimal de 150 000 \$ pour les investisseurs non particuliers
- À capital variable, avec des achats et des rachats mensuels
- **Tarification quotidienne disponible** à l'adresse <http://www.portlandic.com/prices/default.aspx>
- **Distributions mensuelles de revenu**
- Aucune période d'avis pour les rachats et aucuns frais de rachat
- L'effet de levier intégré dans les produits incorporés est sans recours pour les investisseurs individuels, mais avec recours lors de l'utilisation de comptes sur marge traditionnels
- Il devrait être **plus avantageux d'un point de vue fiscal que les produits à revenu fixe**, car la majeure partie des rendements devraient se composer de revenu de dividendes et de gains en capital Le Fonds pourra déduire les intérêts des emprunts
- Admissible pour les régimes enregistrés
- Le placement minimal est de 2 500 \$ pour les investisseurs qualifiés et de 150 000 \$ pour les investisseurs non particuliers

## FRAIS DE GESTION

	Série A		Série F	
	Frais	Code du fonds	Frais	Code du fonds
Portland Global Aristocrats Plus Fund	2,0 %	PTL720	1,0 %	PTL725

Veillez consulter la notice d'offre pour connaître les frais et dépenses supplémentaires.

# PRESTATAIRES DE SERVICES DE QUALITÉ

## **Portland Global Aristocrats Plus Fund**

- Administrateur : CIBC Mellon Global Securities Services Company
- Dépositaire : CIBC Mellon Trust Company
- Courtier principal : RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
- Auditeur : PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
- Conseiller juridique : Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L.

# FONDS PORTLAND PLUS

Principales caractéristiques	Portland Global Aristocrats Plus Fund	Portland Focused Plus Fund – société en commandite et fiducie
Proportion du levier avec <b>TRÈS PEU</b> de grandes entreprises sous-évaluées et de grande qualité*	0 % à 20 %	0 %
Proportion du levier avec un <b>nombre RAISONNABLE</b> de grandes entreprises sous-évaluées et de grande qualité*	20 % à 50 %	30 % à 50 %
Proportion du levier avec <b>BEAUCOUP</b> de grandes entreprises sous-évaluées et de grande qualité*	60 %	65 %
Objectif du fonds en matière de plus-value du capital	Moyen	Élevé
Taux de distribution prévu	Moyen	Société en commandite – aucun; fiducie – annuel
Frais de gestion sur les parts de série F (commissions de suivi non incluses)	1 % de la valeur liquidative	1 % de la valeur liquidative
Commission de rendement sur les parts de série F	0 %	10 % au-dessus du niveau de référence de la commission

\* Les proportions du levier ne reflètent pas nécessairement la proportion réelle du levier utilisé au sein du fonds.

# ANNEXE

# AVANTAGES DES DIVIDENDES

- Rendements attrayants :
  - Les sociétés qui versent des dividendes sont généralement considérées comme des entreprises historiquement stables qui peuvent se permettre de partager leurs bénéfices avec leurs actionnaires. Lorsqu'une société augmente son dividende, cette nouvelle est généralement bien accueillie, car elle est considérée comme confiante dans ses perspectives de croissance future.
- Réduction de la volatilité :
  - Les cours des actions des sociétés qui distribuent des dividendes raisonnables peuvent être moins volatils que ceux des sociétés qui ne versent pas de dividendes. Les dividendes, qui sont l'une des composantes du rendement total d'une action, contribuent à atténuer la dépréciation potentielle du cours de l'action d'une société, réduisant ainsi la volatilité.
- Préservation du capital :
  - Les dividendes versés constituent un avantage tangible. Par conséquent, les dividendes versés peuvent atténuer l'incidence économique d'une baisse du cours de l'action ou la renforcer si le cours de l'action augmente. Les sociétés qui versent des dividendes élevés ou croissants sont généralement des sociétés bien gérées, à forte capitalisation dans des secteurs d'activité matures et dont la visibilité en matière de bénéfices est stable.
- Revenu

## LA FORMULE DE VALEUR CAPITALISÉE<sup>3</sup>

$$VC = VA (1+r_{ai})^P$$

Rendement prévu après impôt = rendement prévu avant impôt(1-taux d'imposition prévu)

**Le rendement prévu après impôt fait une grande différence :**

- 100 000 \$ investis à 4 % pendant 10 ans donnent 148 024 \$
- 100 000 \$ investis à 8 % pendant 10 ans donnent 215 892 \$
- 100 000 \$ investis à 12 % pendant 10 ans donnent 310 585 \$

**Mais le nombre de périodes fait une plus grande différence ET est sous votre contrôle :**

- 100 000 \$ investis à 4 % pendant 40 ans donnent 480 102 \$
- 100 000 \$ investis à 8 % pendant 40 ans donnent 2 172 452 \$
- 100 000 \$ investis à 12 % pendant 40 ans donnent 9 305 097 \$

## RISQUES POTENTIELS

Bien que le gestionnaire fasse preuve de prudence et de diligence raisonnable tout au long du processus de placement, aucune garantie ne peut être fournie pour compenser un risque de perte et les investisseurs doivent consulter leur conseiller financier avant d'investir dans le Portland Global Aristocrats Plus Fund. Le gestionnaire estime que les risques suivants peuvent nuire au rendement du Portland Global Aristocrats Plus Fund : effet de levier, marchés très volatils, fluctuations des taux d'intérêt, risque lié aux actions et risques liés aux devises et aux taux de change. Veuillez lire la section « Facteurs de risque » de la notice d'offre pour une description détaillée de tous les risques pertinents.

## NOTES DE FIN ET DÉFINITIONS :

1. *Betting Against Beta*, Andrea Frazzini et Lasse Heje Pedersen, 2013.

2. **Rendement des capitaux propres** : Revenu net annuel divisé par les capitaux propres

3. **Valeur capitalisée (VC)** : montant de la valeur actualisée (VA) investi sur une certaine période (p), qui est censé être capitalisé annuellement à un taux d'intérêt après impôt

$VC = 100\ 000 * (1+0,04)^{40} = 480\ 102$ , où VA est la valeur actualisée égale à 100 000; le  $r_{ai}$  égal à 4 % (ou 0,04) représente le taux d'intérêt après impôt qui est investi dans la période de 40 ans

$$VC = 100\ 000 * (1+0,08)^{40} = 2\ 172\ 452$$

$$VC = 100\ 000 * (1+0,12)^{40} = 9\ 305\ 097$$

$$VC = 100\ 000 * (1+0,04)^{10} = 148\ 024$$

$$VC = 100\ 000 * (1+0,08)^{10} = 215\ 892$$

$$VC = 100\ 000 * (1+0,12)^{10} = 310\ 585$$

À moins que ce ne soit précisé, la source est Bloomberg ou Thomson Reuters.

L'utilisation de citations de tiers ne suggère en aucune façon que cette personne appuie Conseils en placements Portland Inc. ou ce produit.

Cette présentation est confidentielle et réservée aux investisseurs, aux investisseurs potentiels et aux courtiers en valeurs mobilières. Toute reproduction ou distribution au public ou à la presse est interdite.

Les fonds alternatifs présentés ne sont pas offerts au public. Ils sont offerts uniquement en vertu de dispenses de prospectus et d'autres dispenses accordées aux investisseurs qui satisfont à certains critères d'admissibilité ou exigences d'achat minimal ou maximal. Actuellement, ces dispenses comprennent la dispense d'investisseur qualifié et la dispense d'achat minimal de 150 000 \$ pour les investisseurs non particuliers. Toute référence à une société est fournie à titre d'illustration seulement; elle ne constitue d'aucune façon une recommandation d'achat ou de vente et n'est pas nécessairement une indication de la façon dont le portefeuille d'un fonds Portland investit. Les renseignements contenus dans le présent document concernant les fonds sont uniquement destinés à fournir de l'information et ne doivent pas être interprétés comme une offre publique dans tout territoire du Canada. Le placement des parts des fonds est effectué aux termes d'une notice d'offre. Les renseignements contenus dans le présent document ne constituent qu'un aperçu et sont assujettis aux renseignements plus détaillés contenus dans la notice d'offre. En cas de divergence entre les renseignements de la présentation et la notice d'offre, la notice d'offre est réputée exacte.

Conseils en placements Portland Inc. n'a pas soumis tous les renseignements et opinions fournis dans le présent document à une vérification indépendante. Par conséquent, aucune garantie, expresse ou implicite, ne peut être donnée quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'impartialité des renseignements et des opinions contenus dans le présent document. Les déclarations de cette présentation constituent une source générale d'information. Les renseignements fournis dans cette communication doivent être considérés seulement comme des renseignements de nature générale et ne doivent aucunement être considérés comme des conseils de placement, fiscaux ou financiers. Comme pour tout placement pouvant avoir des conséquences fiscales, les investisseurs doivent s'adresser à un conseiller fiscal indépendant. Veuillez consulter un conseiller financier. De nombreux facteurs qui nous sont inconnus peuvent influencer sur la pertinence, compte tenu de la situation personnelle d'un investisseur, des déclarations ou observations formulées lors de l'appel. Comme toujours, les investisseurs doivent consulter directement leur conseiller en placements avant de prendre une décision de placement. Tout a été mis en œuvre pour assurer la plus haute exactitude des renseignements fournis. Ces renseignements sont considérés comme fiables au moment de la publication. Tous les renseignements sont susceptibles d'être modifiés de temps à autre et sans préavis. Un consentement est indispensable pour toute reproduction, en tout ou partie, de ce document, de ses images et concepts. PORTLAND, CONSEILS EN PLACEMENTS PORTLAND et son logo sont des marques déposées de Portland Holdings Inc., utilisées sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

Conseils en placements Portland Inc., 1375 Kerns Road, Suite 100, Burlington, Ontario L7P 4V7 Tél. : 1-888-710-4242 • Téléc. : 1-866-722-4242

[www.portlandic.com](http://www.portlandic.com) • [info@portlandic.com](mailto:info@portlandic.com)